

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

→ *En votant pour les candidat.e.s présenté.e.s par la CGT, vous avez l'assurance d'être bien défendu.e.s, par des élu.e.s qui porteront vos revendications tant localement que nationalement, qu'elles soient spécifiques ou plus générales.*

CTE
CAPL
CAPD

Élections professionnelles Fonction publique

JE VOTE CGT
DÉCEMBRE 2018

→ www.sante.cgt.fr



FACEBOOK :
CGT Santé Action Sociale



TWITTER :
@CgtSanteSocial



YOUTUBE :
Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale



APPLICATION MOBILE :
CGT Santé et Action Sociale

Coordonnées du syndicat

Fédération Santé et Action Sociale CGT
263 rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX - sg@sante.cgt.fr

» ELECTIONS PROFESSIONNELLES
DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

DIRECTEUR-RICE DES SOINS

VOTEZ pour le progrès social

Protection et démocratie sociale

Égalité

Conditions de travail

Garanties collectives



ÉLECTIONS
6 décembre 2018



Fonction Publique Hospitalière

Fédération Santé et Action Sociale CGT - 10/2018
Ne pas jeter sur la voie publique

DIRECTEUR.RICE DE SOINS

Depuis plus de 40 ans, nous Direct.eur.rice.s de Soins, démontrons notre savoir-faire et nos compétences sans en obtenir en retour la reconnaissance professionnelle et statutaire.

Certes, les représentants du ministère saisissent toutes les occasions (congrès, réunions professionnelles...) pour nous flatter en disant que notre positionnement à un niveau stratégique et politique est important, indispensable même au bon fonctionnement du dispositif hospitalier !! Mais les belles déclarations ne se traduisent pas en actes au niveau indiciaire.

Au contraire, les écarts se creusent avec la grille des 2 autres corps de directeurs et se resserrent avec celle des cadres supérieurs de santé.

L'UFMICT CGT a toujours revendiqué que les Directeurs de Soins soient reconnus comme des directeurs à part entière.

Cette exigence légitime n'a jamais été prise en compte en dehors de quelques évolutions très insuffisantes, accentuant ainsi le désintérêt pour ce corps qui a perdu le tiers de ses effectifs en quelques années au point que le risque d'extinction est bien réel.



Fonction Publique Hospitalière

Aujourd'hui plus que jamais, nous réclamons avec l'UFMICT CGT :

- Une revalorisation de notre grille indiciaire en l'amenant au même niveau que la grille des 2 autres corps de Directeurs et avec une amplitude maximale de 30 ans.
- L'accès au dernier échelon de la hors échelle par la réduction d'au moins un tiers de la durée de chacune des classes (3^e carrière) et la compensation du cadencement unique d'avancement d'échelon.
- La reconnaissance de la mobilité interne ou territoriale (GHT) pour l'accès à la hors échelle.
- L'augmentation de 20 points de la NBI au lieu de 10 points.
- L'obligation pour les EPS de confier la coordination des soins et la présidence de la CSIRMT à un Directeur de soins issu du concours national, formé à l'EHESP et géré par le CNG.
- La régularisation des cadres supérieurs de santé, positionnés en tant que faisant fonction de directeur de soins, par un dispositif leur permettant de préparer le concours national de Directeur de Soins.
- Le respect des droits statutaires des directeurs de soins se traduisant par des missions clairement définies et le respect des compétences avec des évaluations tenant compte des moyens donnés pour atteindre les objectifs fixés.
- Le maintien des directeurs de soins à la direction des instituts de formation quelle que soit l'évolution de l'appareil de formation.
- La pérennisation des postes de conseillers techniques et pédagogiques régionaux et nationaux avec les garanties statutaires correspondantes.

C'est par un juste projet de revalorisation reconnaissant l'élargissement et l'enrichissement des responsabilités que nous arriverons à rendre attractive la carrière de Directeur de soins, à augmenter le nombre de postes et de candidat.e.s au concours national et à pourvoir les postes vacants ou occupés par des collègues faisant fonction.

➤ Retrouve toutes nos propositions en consultant notre site internet :

➔ www.sante.cgt.fr

>>onglet Professions

>> Professions de Direction

Faisons entendre notre voix, portons haut nos revendications, défendons notre travail !

**LE 6 DÉCEMBRE 2018,
VOTEZ CGT !**

➔ Le 6 décembre 2018, VOTEZ POUR DES CANDIDAT-E-S CGT !